



Dénigrement sur les réseaux

Par blue

Bonjour, j'aimerais avoir un avis concernant une situation.

Ma femme et moi avons décidé de couper les ponts depuis 7 ans avec mes parents et mon frère et sa femme pour plusieurs raisons. D'ailleurs, ils ont continué à s'en prendre violemment à ma femme par mail durant toutes ces années. Nous n'avons rien fait puisque de toute façon ça restait des attaques par mail. Sauf que ma femme a décidé d'ouvrir son entreprise de photographie début septembre (cela fait depuis 2019 qu'elle y pense mais attendait que nos derniers enfants soient scolarisés pour lancer ce projet). Sauf que malheureusement, il y a 2 ans, la femme de mon frère s'est lancée là-dedans.

Ma femme a donc ouvert son studio photo, sauf que ma belle-sœur en l'apprenant, a fait une vidéo Tik-Tok postée en public? elle ne la cite pas ni le nom de l'entreprise mais ma femme reste facilement identifiable puisqu'elle dit qu'elle a appris récemment qu'une membre de sa famille avec qui elle n'est plus en contact, a ouvert récemment le même type d'entreprise qu'elle. Qu'elle n'a pas compris ce qu'il lui prenait? (nous n'avons pas un nom de famille répandue et ma femme est la seule à avoir commencé récemment la photo dans notre secteur géographique). Elle dit ensuite qu'elle a demandé à chatGPT en lui racontant les raisons de pourquoi on ne se côtoie plus (elle répond à un followers d'ailleurs sous la vidéo que c'était une raison disproportionnée car elle et mon frère sont allés à un événement où l'on était également invités avec ma femme, mais que nous avons refusés d'y aller et que l'on leur a voulu vis-à-vis de ça sauf que ce n'est pas la réelle raison). Elle explique également à chatGPT que ma femme a décidé de faire la même activité professionnelle qu'elle et lui demande si c'est elle ou ma femme le problème.

Elle raconte après que d'après chatGPT ma femme serait une personne tarée et que ce n'est absolument pas elle (ma belle-sœur) le problème? qu'elle a hésité à faire une story time mais que l'on n'est plus des gamins et que cela concerne quand même nos 2 entreprises?. après elle enchaîne sur le fait que l'intelligence artificielle lui aurait dit que ma femme était tout à fait dans son droit d'ouvrir son entreprise de photo même s'il peut comprendre que ça puisse la déstabiliser cette information. Et qu'il lui a proposé de l'aider à établir un business plan pour faire croître son entreprise. Bref après ça reste soft et elle parle plus de son envie de développer davantage son entreprise pour qu'elle n'ait même plus à se retourner pour voir où en est ma femme tellement qu'elle sera loin derrière. Et qu'elle est fière d'avoir inspiré une vocation (alors que ce n'est pas le cas) mais bon ça à la rigueur ça ne nous dérange moins? si ça peut lui faire plaisir de penser ça et de se donner de l'importance? et qu'elle doit célébrer chaque petite victoire et apprendre à se faire confiance? et que d'ailleurs elle avait décidé de se faire un petit cadeau.

On ne sait pas trop quoi faire car chatGPT ne dit pas d'insultes ou de termes péjoratifs? elle se cache clairement sous soit disant les dires de l'intelligence artificielle pour dire que ma femme est une tarée? ce qui ne peut que nuire à son image et donc à son entreprise. Évidemment, mes parents et la mère de cette dernière ont laissé des commentaires pour encore plus enfoncer ma femme. Mon père a mis : champagne

Par Isadore

Bonjour,

Quand vous dites que votre épouse est clairement indentifiable, c'est par tout un chacun, ou simplement par les membres de votre cercle privé ?

Si votre belle-soeur se contente de raconter sa vie de famille fantasmée sur les réseaux il n'y a pas grand-chose à faire.

Elle n'est apparentée à votre épouse que par double alliance, donc il est déjà difficile de dire que votre épouse est un membre de sa famille. Ensuite, la famille c'est vaste... Le seul lien qu'il semble y avoir c'est le nom d'usage, qui si besoin peut être modifié du jour au lendemain.

Pour que cet épisode ait un quelconque impact il faudrait que la clientèle de votre épouse suive votre belle-soeur sur les réseaux sociaux et fasse le lien entre les deux. Votre épouse peut sans mentir ne pas avoir de lien de parenté avec votre belle-soeur, qui n'est au sens juridique qu'une alliée, les membres de la famille étant des personnes liées par le

sang ou l'adoption.

Par blue

Bonjour,

Comme je le disais, ma compagne est la seule dans notre secteur géographique à avoir ouvert son entreprise dans cette activité professionnelle. Ma belle soeur étant mariée elle a le même nom de famille que le mien que personne d'autre n'a dans notre ville et alentour.

Et sur ses réseaux ma belle soeur est suivie par gens de notre ville y compris d'autres entrepreneurs, il est vraiment facile d'identifier ma compagne ou même son entreprise étant donné que c'est la seule qui vient de se lancer dans son secteur d'activité et qui en fait la publicité sur les réseaux.

Par Isadore

Ma belle soeur étant mariée elle a le même nom de famille que le mien

On ne change pas de nom en se mariant. On a simplement le droit d'utiliser le nom de son époux en se mariant, soit seul, soit en le combinant avec son nom légal. Votre belle-soeur a pu choisir d'utiliser le nom de votre frère.

Mais comment cela permettrait-il d'établir un lien avec votre compagne, à moins que votre compagne ne porte le même nom que vous ?

Il faudrait quand même que les gens sachent avec qui votre compagne est en couple, sachent que vous êtes le beau-frère et considèrent que la concubine du beau-frère est un "membre de la famille". Et ensuite il faudrait qu'ils en aient quelque chose à cirer.

Pour envisager une action judiciaire, il faudrait que votre compagne puisse prouver qu'elle est la personne désignée dans la vidéo. Peut-elle prouver que votre belle-soeur ne désigne pas un membre de sa famille (par alliance, par le sang ou l'adoption) ? Ou peut-elle produire quatre ou cinq témoignages de clients qui après avoir visionné la vidéo l'ont reconnue ?